

Hiver N°1 2017.18

la GAZETTE de la MMN

A vos agendas

• Jeudi 28 décembre Descente aux flambeaux • Jeudi 4 janvier Soirée jeux • Samedi 20 et dimanche 21 janvier Coupe de France de ski de fond • Pendant les vacances de Février les 13 – 15 et 20 – 22 Stages de biathlon Vendredi 16 février Soirée Saint-Valentin • Dimanche 18 février et 4 mars Marchés de Samedi 17 Mars La Valdingue producteurs • Toute la saison, dimanche et lundi Fat Bike

électrique + le mercredi des vacances scolaires.

• Pour tous les détails info et inscription s'adresser à l'accueil de la MMN.

EDITO Page 2

PORTRAIT Page 3

FANNY MAGNANI

SAISONNIERS

MEMBRES DU CA

GROUPEMENT D'ACHAT Page 4



Au fil des années, la Maison de la Montagne a su structurer son fonctionnement et fidéliser une équipe de professionnels toujours plus performants (une salariée permanente chargée de développement, et une équipe de 4 saisonniers l'hiver). Elle offre ainsi aux touristes qui viennent découvrir notre vallée ou pratiquer différentes activités de pleine nature un accueil et des services de qualité.

Tous sommes aujourd'hui reconnus par les dif- : conseil d'administration et toutes les personnes qui férents acteurs et décideurs du territoire (Commune de La Léchère. Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, différentes instances touristiques locales et régionales, ...) comme un opérateur crédible. Nous le sommes d'autant plus que, même si nous bénéficions d'aides financières et structurelles conséquentes de la part de la collectivité, plus de 50 % de nos recettes proviennent directement des prestations et des animations que nous réalisons. Par ailleurs, ces acteurs constatent que la gestion de notre structure associative est rigoureuse et transparente, que nous maîtrisons notre trésorerie et que notre dernier exercice comptable a même été bénéficiaire, malgré une saison hivernale difficile (du fait du manque d'enneigement).

La Maison de la Montagne, issue de l'ancien foyer de ski de fond qui avait été créé au début des années 1970, regroupe en effet des habitants et des amis de la vallée de Nâves qui ne se satisfont pas du risque de dévitalisation de nos villages et qui souhaitent au contraire œuvrer pour la dynamisation, le développement, la valorisation et la préservation de notre belle vallée de montagne.

Notre structure associative assume ainsi plusieurs fonctions essentielles:

La gestion du domaine nordique, dans le cadre d'une DSP (Délégation de Service Public)

Une fonction de promotion de la vallée de Nâves et d'accueil / information du public

Une fonction d'animation de la vie de nos villages («Comité des fêtes»).

Nous sommes donc une entreprise à part entière, mais une entreprise à but non lucratif appartenant au champ de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire). Nous pouvons assurer l'ensemble de nos missions grâce à notre équipe de professionnels et grâce à un réseau de bénévoles important (les membres du

participent tout au long de l'année à la réussite des fêtes et des diverses activités). Cet engagement des bénévoles, au service de la vie et du développement de notre vallée est un des atouts de la Maison de la Montagne, qui impressionne positivement la plupart de nos partenaires extérieurs : comment, dans un village d'environ 120 habitants permanents, cette association réussit-elle à mobiliser autant de bénévoles et à insuffler un tel dynamisme dans l'organisation de fêtes, d'activités sportives et culturelles ?

Nous savons bien maintenant que la Maison de la Montagne est un outil indispensable pour notre vallée de Nâves. Elle contribue par ailleurs, au-delà de l'accueil touristique, à créer et à renforcer du lien social entre tous les habitants : en proposant des animations tout au long de l'année (y-compris à l'automne et au printemps), en développant un groupement d'achat permettant l'accès à des produits locaux de qualité (charcuterie, fromages, pain, fruits, ...), en favorisant l'accès à la culture (spectacles décentralisés en collaboration avec le Dôme d'Albertville, organisation de concerts, ...).

La saison d'hiver 2017-2018 s'annonce bien : compte tenu des chutes de neige prévues, nous devrions enfin (après trois Noël sans neige) pouvoir ouvrir l'ensemble du domaine nordique dès le 16 décembre. Le programme très riche des animations hivernales est bouclé. Signalons tout particulièrement un évènement important : les 20 et 21 janvier se dérouleront à Nâves les championnats de France de Sprint en skate et une manche du SAMSE National Tour (épreuve de coupe de France).

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous!

Jacques Delorme.

Tanny Magnani, originaire de Bourg St-Maurice, a obtenu son bac à Moutiers. Elle

s'est ensuite orientée vers la filière Développement Local et Economie Sociale et Solidaire, dont elle obtient un DESS (bac+5). Elle débute sa carrière. dans une SCOP Ardéchoise, ARDELAINE, où elle développe la commercialisation de cette filière laine pendant 7 ans. Puis elle prend son autonomie en crééant une société de Pâtes Fraîches Biologiques dans les Monts du Forez, une activité qu'elle occupe durant 3 années. Après cette riche expérience, elle décide de suivre son besoin de retour aux racines.

Lorsqu'elle répond à l'offre de poste de la MMN, elle reconnait une cohérence entre une structure à taille humaine et son profil. Dès son arrivée, elle apprécie le soutien, tout d'abord de l'équipe, mais aussi des bénévoles. Avec toute cette énergie, elle assume sa mission bien souvent en autonomie.

Fanny rejoint la MMN en septembre 2016 pour occuper le poste de Chargée de développement. Elle a d'abord bénéficié d'un contrat saisonnier jusqu'en avril 2017. Avec un premier bilan positif, elle signe un contrat en CDI en mai 2017. Fanny est notre salariée permanente qui a en charge ces principales missions : préparation et mise en place des saisons estivales et hivernales, organisation des événements, mise en oeuvre de la stratégie de développement et la coordination des salariés.

Si elle possédait une baguette magique...

« Voir la vie de village renaître avec plus de commerces et de nouvelles familles s'installer»

Ce qui lui plait le plus...

« La diversité des contacts et des projets, comme la mise en place du groupement d'achat ».

L'équipe de la MMN : le bureau, les membres du C.A et les saisonniers.



Jacques Delorme



Nathalie Guyonnet



Isabelle Rambert



Stéphane Jeandillon



Bernard Gsell





Viviane Cosnier Gsell Hélène Ruffier Gohel



Bernadette Delorme



Nathalie Torre Accueil



Vincent Rastello Pisteur



Patrick Gohel Pisteur



Patrice Baudin Dameur

Le groupement d'achat

s'est organisé en novembre 2016 avec l'idée de faire bénéficier de produits de qualité d'origine locale, favorisant une démarche de circuit court pour soutenir le savoir-faire des producteurs. Un premier partenariat s'est conclu avec Philippe Renaud, qui propose viande et charcuterie maison. Depuis, l'offre s'est largement étoffée grâce aux recherches de Fanny. Aldo LEUCCI (38) et son
Poulet Bio, Christine HALTEL et son fromage de chèvre Bio (Feissons), Amélie Père (Montgilbert) produit des fromages de chèvre bio. Et puis des commandes ponctuelles de Comté, agrumes de
Sicile. Le panier pourrait encore grossir avec notamment des produits maraîchers, à suivre

Comment ça marche?

Fanny édite la liste des produits en commande, à disposition à l'accueil. Si vous êtes adhérent et disposez d'une boîte mail, vous la recevrez automatiquement. Fanny regroupe les commandes par producteur, organise la livraison à la MMN et la remise des commandes aux clients. Autrement dit une belle organisation qui semble répondre aux attentes des habitants!

Pendant les vacances scolaires de la saison d'hiver, un service de livraison de pain est également activé. Passez à la MMN ou téléphoner pour transmettre votre commande ; baguette et pains spéciaux, croissant et pain au chocolat. Réception le lendemain à la MMN à partir de 9h.

Pour tous renseignements sur les produits en commande - Maison de la Montagne de Nâves

Tél: 04.79.24.40.13 // mmnaves@wanadoo.fr // www.naves-savoie.com

Association loi 1901 n°0731002463

| NOM: PRENOM: Prénom du conjoint: Prénom des enfants: Adresse: Code Postal: Portable: Adresse mail: Adhésion individuelle Adhésion famille Adhésion professionnelle + adhésion individuelle Adhésion professionnelle + adhésion familiale Adhésion profe | Bulletin d'adnesion 2017-2018 | | |
|---|---|--|--|
| Prénom du conjoint : | NOM: | | |
| Prénom des enfants : | PRENOM: | | |
| Adresse : Code Postal : | Prénom du conjoint : | | |
| Code Postal : | Prénom des enfants : | | |
| Téléphone Domicile : | Adresse: | | |
| Adhésion individuelle Adhésion famille Adhésion professionnelle + adhésion individuelle Adhésion professionnelle + adhésion familiale Adhésion professionnelle + adhésion familiale Adhésion professionnelle + adhésion familiale S3 € Réglement: Chèque n° | Code Postal: | Ville: | |
| Adhésion famille Adhésion professionnelle + adhésion individuelle Adhésion professionnelle + adhésion familiale Adhésion professionnelle + adhésion familiale Espèces (Montant en lettres) | • | | |
| Adhésion professionnelle + adhésion individuelle 43 € Adhésion professionnelle + adhésion familiale 53 € Réglement : Chèque n° | Adhésion individuelle | 10 € | |
| Adhésion professionnelle + adhésion familiale 53 € Réglement : Chèque n° | Adhésion famille | 20 € | |
| Réglement : Chèque n° | • Adhésion professionnelle + adhésion individuelle | 43 € | |
| Chèque libellé au nom de la Maison de la Montagne Je soussigné (e) | Adhésion professionnelle + adhésion familiale | 53 € | |
| Je soussigné (e) | Réglement : Chèque n° | .Espèces (Montant en lettres) | |
| les photos sur lesquelles je figure ou sur lesquelles figure(nt) mon (mes) enfant(s) soient utilisées par la MMN pour l'illustration de ses programmes d'activité, sur son site internet www.naves-savoie.com, sur | Chèque libellé au nom de la Maison de la Montagne | | |
| DateSignature | les photos sur lesquelles je figure ou sur lesquelles figu MMN pour l'illustration de ses programmes d'activité, Facebook et dans la presse locale. | are(nt) mon (mes) enfant(s) soient utilisées par la sur son site internet www.naves-savoie.com, sur | |